

Lettre circulaire d'Antoine Pinay aux représentants diplomatiques français à l'étranger (Paris, 10 juin 1955)

Légende: Le 10 juin 1955, Antoine Pinay, ministre français des Affaires étrangères, adresse aux représentants diplomatiques français à l'étranger une note circulaire dans laquelle il dresse le bilan de la conférence des Six à Messine favorable à la relance de l'intégration européenne.

Source: Ministère des Affaires étrangères; Commission de publication des DDF (sous la dir.). Documents diplomatiques français. Volume I: 1955, 1er janvier-30 juin. Paris: Imprimerie nationale, 1987. 849 p. p. 757-758.

Copyright: (c) Ministère des Affaires étrangères de la République Française

URL:

http://www.cvce.eu/obj/lettre_circulaire_d_antoine_pinay_aux_representants_diplomatiques_francais_a_l_etrangier_paris_10_juin_1955-fr-7c804d7e-3ed2-4304-9115-265406326446.html



Date de dernière mise à jour: 05/11/2015

Lettre circulaire d'Antoine Pinay aux représentants diplomatiques français à l'étranger (Paris, 10 juin 1955)

Paris, 10 juin 1955, 23h30

[...]

4° La conférence de Messine marque le premier pas accompli depuis le 30 août 1954 vers un nouveau développement de l'intégration européenne. Un effort réel et fructueux a été fait pour dégager les bases concrètes de la construction européenne. L'intégration doit se réaliser avec progressivité et réalisme. En ce sens, les résultats de Messine sont satisfaisants, bien que des difficultés et des divergences subsistent.

Il faut remarquer à cet égard que si, dans l'ensemble, le mémorandum présenté par la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg a servi de base à la rédaction de la résolution finale de la Conférence qui a été publiée, la procédure adoptée pour atteindre les buts fixés s'éloigne sensiblement de celle envisagée primitivement par ces trois pays. Il convient d'ailleurs de noter que désirant en principe hâter l'intégration dans tous les domaines, les pays du Benelux se sont montrés résolus à profiter des avantages que leur confère la situation actuelle de leurs économies et leurs ressources naturelles.

L'Italie a fait preuve de modération, en se bornant à demander que le problème des échanges de la main-d'œuvre soit inscrit dans la liste des questions à étudier avant la mise en application du marché commun. Elle a marqué sa préférence pour une intégration générale et elle a insisté pour que la Grande-Bretagne soit associée à toute nouvelle réalisation dans cette voie, ce qui traduit une modification de l'attitude précédemment adoptée par le gouvernement italien à l'égard de l'unification de l'Europe.

La délégation allemande, présidée par M. Hallstein, a fait preuve d'une certaine raideur et s'est montrée peu favorable à la création d'organismes nouveaux sauf en matière atomique. Ses positions sur le problème du marché commun ont reflété les préoccupations de M. Erhard qui, comme on le sait, voit l'avenir de l'économie allemande beaucoup plus dans le libre-échange et le développement du commerce mondial que dans une éventuelle organisation dirigiste et limitée à six pays.